



# Barème d'honoraires

61 rue Honoré Daumier – 77000 La Rochette  
01 64 52 05 05    jmb@jmbetudes.fr

## Honoraires de Transactions

Prix de vente	Honoraires TTC
0 à 50 000 €	4 000 €
50 001 € à 100 000 €	8 %
100 001 € à 150 000 €	7 %
150 001 € à 200 000 €	6 %
200 001 € à 300 000 €	5,5 %
300 001 € à 500 000 €	5 %
500 001 € à au-delà	4,5 %

Avec un minimum de facturation de 4 000 € TTC.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20%.

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf convention contraire.

Les prestations exceptionnelles font l'objet d'un tarif horaire de 96.00 € TTC.

## Honoraires de Gestion

<b>Prestation</b>	<b>Honoraires TTC des montants quittancés</b>
Gestion locative globale	de 5.5% à 8,00 %
Garantie des loyers impayés	2,80 %

TVA en cours 20 %. Barème au 01/01/2022.

Les règlements mentionnés sont réalisés pour le compte et à la charge du mandant.

## Honoraires de Location – Loi ALUR

*Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : « ... » le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier). »*

### Location à usage d'habitation

<b>Honoraires TTC</b>	<b>Bailleur</b>	<b>Locataire</b>
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	10 €/m <sup>2</sup> en zone tendue 12 €/m <sup>2</sup> en zone très tendue	10 €/m <sup>2</sup> en zone tendue 12 €/m <sup>2</sup> en zone très tendue
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>

### Location à usage commercial ou professionnel

**Locataire** : 30 % TTC du montant annuel du loyer HT hors charges